

Décision

Générale

colonial

Décision n° 103 du 17 janvier 1949 :

n° 103

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 janvier 1949

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1949

Date du numéro
31 janvier 1949

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Hahman Abdillahi est engagé comme secrétaire, commis administratif au salaire journalier de deux cent quarante francs (240 francs) par jour ouvrable. L'intéressé est affecté au Secrétariat général, pour compter du 1er janvier 1949.